



Direction Départementale des Territoires
et de la Mer (DDTM)
Monsieur le Chef du Service de l'Eau et des
Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex

Nos ref. : 173

Perpignan, le 2-6 OCT. 2023

Objet : avis sur le dossier de parc photovoltaïque au lieu dit « Al Bosc » à Saint Estève

Monsieur le Chef de service,

Vous soumettez le dossier cité en objet à l'avis de la CLE.

Le dossier ne soulève pas de remarques particulières, dans la mesure où le projet n'aura *a priori* pas d'impact sur la qualité des eaux souterraines, ne prévoit pas de prélèvement sur les nappes, et n'aura pas d'incidence notable sur les écoulements.

Dans ces conditions, le bureau de la CLE donne un avis favorable à ce projet.

Veuillez croire, Monsieur le Chef de Service, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU


ROBERT VILA